BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Décision n° 35365 du 9 mai 2019 portant attribution des échelons exceptionnels du grade de capitaine

NOR: INTJ1912167S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret nº 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie,

Décide:

Article 1er

Sont admis à l'échelon exceptionnel de leur grade les capitaines désignés ci-après :

À compter du 1er août 2019

Bocktaëls Pascal	NIGEND: 114302
Cadario Gilles	NIGEND: 113613
Geider Frank	NIGEND: 114100
Grardel Philippe	NIGEND: 122518
Jacques Patrick	NIGEND: 114790
Le Blay Jacques	NIGEND: 114803
Lecointre Jean-Marc	NIGEND: 137450
Moreau Hervé	NIGEND: 205391
Plaza Bruno	NIGEND: 115297
Plubel Thierry	NIGEND: 129053
Renotte Philippe	NIGEND: 113578
Schneider Pascal	NIGEND: 112823
Séara Pascal	NIGEND: 120751
Tritschler Philippe	NIGEND: 126688
Viguier Patrick	NIGEND: 122329

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 mai 2019.

Pour le ministre et par délégation : Le général de division, directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale, A. De Oliveira